



## VIGI s'ouvre aux agents civils de la Gendarmerie !

Le congrès du 19 septembre 2025 a donné de nouvelles orientations pour écrire la prochaine page de l'histoire de VIGI.

VIGI s'ouvre à tous les périmètres du ministère de l'intérieur, et entend défendre les droits des 5000 civils exerçant en Gendarmerie.

Rejoindre VIGI, c'est se placer dans le soutien aux forces de sécurité tout en étant intransigeant sur le respect des droits de chacun.

Civils de la Gendarmerie, rejoignez un syndicat qui vous accompagnera en Gendarmerie comme dans les autres périmètres du ministère !



Pour adhérer à VIGI :



*« On ne doit jamais abuser ni de son rang pour opprimer, ni de son pouvoir pour nuire ».*

Antoine Léonard Thomas - Esprit, maximes et principes de Thomas (1788)